HABITAT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

FICHE NON CONFIDENTIELLE D'URGENCE*

Année scolaire : 2019/2020

Classe :

ÉLÈVE

NOM :

Prénom :

N° Sécurité sociale du parent sur lequel est affilié l'élève :

N° Sécurité sociale de l'élève (à partir de 16 ans) :

CONTACTS

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant les numéros de téléphone nécessaires pour vous joindre.

	Mère	Père	Autre personne (notez le nom)
Domicile			
Portable			
Travail			

Dans les situations d'urgence, et après régulation par le SAMU centre 15, votre enfant sera orienté vers l'établissement de santé le mieux adapté. Il sera évacué soit par des transports sanitaires privés, soit par des véhicules du service départemental d'incendie et de secours, soit par une équipe médicale SMUR. La famille est immédiatement avertie par nos soins pour accompagner son enfant ou le rejoindre à l'hôpital. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille. Le transport sanitaire sera remboursé par la sécurité sociale et éventuellement votre mutuelle.

***DOCUMENT NON CONFIDENTIEL**.

Un double de cette fiche sera remis aux transports sanitaires.

Si vous souhaitez transmettre **des informations confidentielles**, vous pouvez le faire sur la fiche CONFIDENTIELLE de renseignements médicaux ou librement sous enveloppe cachetée à l'intention du médecin ou de l'infirmière (Mme GAUDIN) du lycée.

N'oubliez pas de remplir le verso, merci

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergie, intervention chirurgicale, traitement en cours, précaution particulière à prendre…)

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un trouble susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement scolaire, veuillez renseigner la fiche de « renseignements médicaux confidentiels » jointe et la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire et/ou de l'infirmière scolaire.

VACCINATION

Age du dernier rappel antitétanique
(pour être **efficace**, votre enfant doit avoir eu un rappel entre 11 et 13 ans)

AUTORISATION PARENTALE

Autorisation donnée à une ou des personnes pour venir chercher l'élève en cas de nécessité. Dans tous les cas, nous vous contacterons toujours avant de contacter la personne.

Je soussigné, Monsieur, Madame

autorise

1) *Monsieur et/ou Madame*

   et/ou

2) *Monsieur et/ou Madame*

à venir chercher mon enfant au lycée dans le cas où nous ne pourrions pas nous déplacer.

A *le*

Signature du représentant légal

Lycée Viollet le Duc **Tél : 01 34 91 71 50** Fax : 01 34 91 71 51 **couriel** : 0782587n@ac-versailles.fr
1 route de Septeuil 78640 Villiers Saint Frédéric
http://www.lyc-violletleduc.ac-versailles.f